



RCQ

Alvin McKay c. Ralph Rowe, Le synode du diocèse de Keewatin et Scouts Canada, le Synode général de l'Église anglicane du Canada et la Société des Missions de l'Église Anglicane en Canada

COUR SUPÉRIEURE DE
JUSTICE DE L'ONTARIO

no de dossier du greffe : CV-17-0239-00CP

**Doit porter le cachet de la
poste du 27 février 2025
au plus tard**

Règlement d'un recours collectif – Formulaire de réclamation

Ce **formulaire de réclamation** s'adresse **uniquement** aux personnes qui allèguent avoir été victimes d'agressions sexuelles commises par Ralph Rowe sur le territoire du diocèse anglican de Keewatin, entre 1975 et 1987¹. Les personnes qui ont déjà réglé ou abandonné leurs réclamations contre le diocèse de Keewatin et Scouts Canada ne peuvent pas présenter une nouvelle réclamation dans le cadre du présent règlement.

Veuillez lire attentivement les instructions qui accompagnent ce **formulaire de réclamation**. Avant de commencer, lisez l'« **Avis de règlement** ». Il est possible de remplir ce formulaire par voie électronique à l'adresse suivante : www.ralphroweclasseaction.ca. Si vous remplissez le **formulaire de réclamation** à la main, veuillez écrire clairement en caractères d'imprimerie à l'encre bleue ou noire. Veuillez écrire les réponses en caractères d'imprimerie et non en écriture cursive. Si vous remplissez le formulaire de réclamation à la main, veuillez envoyer l'**original** à l'adresse suivante : Administrateur des réclamations (RCQ), C.P. 3355 London (Ontario) N6A 4K3.

L'administrateur des réclamations nommé par le tribunal examinera et évaluera toutes les réclamations. Veuillez envoyer ce formulaire à l'administrateur des réclamations. L'administrateur des réclamations doit avoir reçu toutes les réclamations avant le **27 février 2025**. Après cette date, il sera trop tard pour présenter votre réclamation.

Conservez une copie de votre formulaire de réclamation pour vos dossiers.

Le formulaire est confidentiel et sera utilisé uniquement dans le processus de réclamation. Il peut arriver que l'administrateur des réclamations vous contacte et vous demande d'autres renseignements pour évaluer votre réclamation.

Veuillez lire attentivement le formulaire de réclamation. Si vous ne comprenez pas tout, n'hésitez pas à demander des explications. Vous pouvez aussi demander l'aide d'une personne de confiance. Vous pouvez consulter les avocats des membres du groupe pour toute question concernant le formulaire de réclamation :

Koskie Minsky
20, rue Queen Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario) M5H 3R3
Tél. : 1-888-353-6661
Courriel : ralphroweclasseaction@kmlaw.ca

La rédaction de votre demande peut provoquer des pensées ou des réactions troublantes.

Prenez bien le temps d'écrire tout ce que vous tenez à dire.

Choisissez un endroit sûr pour remplir votre réclamation.

**Il peut être bon de demander à une personne de confiance de vous accompagner
ou encore de prévoir qui sera votre confident en cas de besoin.**

Les programmes suivants proposent des services de soutien :

- Ligne d'écoute téléphonique pour les survivants des pensionnats indiens et leur famille : 1-866-925-4419
- Services de crises du Canada : 1-833-456-4566 ou envoyer un SMS à 45645
- Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être des Premières Nations et des Inuit : 1-855-242-3310

Vous pouvez communiquer avec la nation Nishnawbe Aski à l'adresse healing@nan.ca ou en composant le 807-624-2012.

Enfin, si vous avez besoin de services de counseling privés, vous pouvez être admissible à un remboursement pouvant atteindre 1 500 \$. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous adresser aux avocats du groupe.



FOR CLAIMS PROCESSING ONLY	OB <input type="checkbox"/>	CB <input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> DOC <input type="radio"/> LC <input type="radio"/> REV	<input type="radio"/> RED <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B
----------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--	---

Section 1 : Renseignements nécessaires pour la réclamation (paiement)

Assurez-vous de remplir complètement votre formulaire de réclamation, autant que possible et dans la mesure où vous êtes concerné(e).

SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LA RÉPONSE À L'UNE DES QUESTIONS OU SI VOUS L'AVEZ OUBLIÉE, CELA NE POSE AUCUN PROBLÈME. VEUILLEZ TOUT SIMPLEMENT L'INDIQUER DANS L'ESPACE PRÉVU À CET EFFET.

Veuillez remplir les cercles ci-dessous à côté des affirmations qui sont vraies.

- J'ai été victime d'agressions sexuelles commises par Ralph Rowe.
- Ces agressions sexuelles ont eu lieu entre 1975 et 1987.
- Ces agressions sexuelles ont eu lieu sur le territoire du diocèse de Keewatin².

Section 2 : Nom et coordonnées

1. Veuillez indiquer ci-dessous votre nom légal complet, soit votre prénom, l'initiale de votre deuxième prénom et votre nom de famille.

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	Initiale	Nom

2. Veuillez inscrire ci-dessous le nom que vous préférez utiliser.

3. Portez-vous ou avez-vous porté dans le passé d'autres noms : nom avant le mariage, nom marital, surnoms ou noms d'emprunt? Si oui, veuillez écrire ces noms ci-dessous en caractères d'imprimerie.

4. Veuillez indiquer votre sexe et vos pronoms préférés ci-dessous en cochant le cercle correspondant et en remplissant la ligne prévue à cet effet.

Homme Femme Non binaire Bispirituel

Autre genre

il elle iel

autres pronoms que vous utilisez

5. Veuillez indiquer ci-dessous votre date de naissance en précisant le jour, le mois et l'année.

6. Veuillez indiquer ci-dessous le nom de votre lieu de naissance.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de la localité	Province/État

Pays

7. Veuillez indiquer votre adresse postale actuelle dans l'espace prévu à cet effet.

Numéro d'appartement

Nom de la rue/Numéro

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville	Code postal/Code ZIP

Pays de résidence

² Si vous avez subi une agression commise par Ralph Rowe et vous ne savez pas si cet acte a eu lieu sur le territoire du diocèse anglican de Keewatin, veuillez communiquer avec les avocats du groupe.



16. Indiquez les circonstances de votre rencontre avec Ralph Rowe, et si vous saviez qu'il était prêtre ou chef scout.

17. Combien d'agressions sexuelles environ avez-vous subies de la part de Ralph Rowe?

18. Décrivez la première agression sexuelle. Quelles sont les circonstances de l'agression? À quel endroit s'est-elle produite? Quels sont les actes sexuels que Ralph Rowe vous a infligés ou qu'il vous a fait faire? Si vous manquez d'espace, vous pouvez ajouter des pages.



19. S'il y a eu d'autres agressions sexuelles, dans quelles circonstances ont-elles eu lieu? À quel endroit? Quels sont les actes sexuels que Ralph Rowe vous a infligés ou qu'il vous a fait faire? Donnez autant de détails que possible. Si vous manquez d'espace, vous pouvez ajouter des pages.

20. Avez-vous parlé à quelqu'un de ces agressions avant de remplir le présent formulaire de réclamation? Si oui, veuillez écrire leur nom et décrire votre relation avec ces personnes.

21. Quand avez-vous parlé des agressions sexuelles aux personnes mentionnées ci-dessus?

22. Veuillez ajouter tout autre élément que vous jugez important pour votre réclamation.



Section 4 : Degré d'agression

Veuillez remplir le cercle correspondant à l'agression sexuelle dont vous avez été victime de la part de Ralph Rowe :

- 1^{er} degré** : Caresses, baisers ou exhibition par Ralph Rowe.
- 2^e degré** : Rapports sexuels simulés, masturbation, ou caresses répétées sous les vêtements.
- 3^e degré** : Sexe oral, pénétration digitale, tentative de pénétration, ou masturbation répétée.
- 4^e degré** : Un ou plusieurs incidents non consentuels de pénétration anale, ou incidents répétés de sexe oral.

Section 5 : Documents justificatifs

Vous pouvez joindre à votre **formulaire de réclamation** les **documents justificatifs** qui pourraient faciliter le traitement de votre réclamation. Il n'est pas obligatoire de fournir ces documents pour réclamer une indemnité au titre des niveaux 1 à 4 ci-dessus.

Vous pouvez fournir les **documents justificatifs** suivants :

- Un document qui prouve que votre famille ou vous-même avez fréquenté une paroisse gérée par le diocèse ou que vous avez participé à des activités scouts. Par exemple :
 - les actes de baptême, registres de l'école du dimanche, registres de communion, registres de confirmation, enveloppes de dons et d'offrandes de la paroisse, registres d'inscription des scouts, badges des scouts et photographies de vous-même ou de votre famille en compagnie de Ralph Rowe.
- Vous pouvez également joindre le dossier de votre médecin de famille ou d'un autre médecin traitant, ou une partie de ce dossier, qui contient des notes ou des discussions sur les agressions.
- Vous pouvez également joindre une copie de toutes les séances de consultation auprès de psychologues, de thérapeutes, d'assistants sociaux, de psychiatres ou de tout autre professionnel de la santé, qui concernent les agressions ou qui en parlent.
- Tout autre document ou photographie qui selon vous peut aider l'administrateur des réclamations à évaluer votre dossier.

Section 6 : Processus d'examen des réclamations pour préjudices et conséquences supplémentaires

Si vous présentez une réclamation pour une agression sexuelle de 1^{er} degré ou de 2^e degré selon la section 4 du présent formulaire de réclamation, allez directement à la page 13.

Si vous présentez une réclamation pour agression sexuelle de 3^e degré ou de 4^e degré selon la section 4 du présent formulaire de réclamation, vous pourriez avoir droit à une indemnité supplémentaire pour les préjudices et les conséquences que vous avez subis à cause de ces agissements.

Le processus de réclamation pour **préjudices et conséquences** s'apparente à un processus judiciaire formel. Il impose des exigences plus strictes sur la participation des parties et la communication de documents. Voici les étapes de ce processus :

- produire les documents justificatifs ;
- répondre à un interrogatoire préalable formel de l'avocat du diocèse ou des scouts (vous avez droit à un avocat) ;
- participer à une audience pour fournir des informations, sous serment ou sous affirmation solennelle, et possiblement répondre à un interrogatoire de l'avocat du diocèse ou des scouts sur les informations que vous avez fournies (vous avez droit à un avocat) ; et
- si vous avez droit à une indemnité, le montant sera déterminé par un décideur appelé adjudicateur.

Pour présenter une réclamation pour **préjudices et conséquences**, vous **DEVEZ** avoir subi les préjudices et conséquences de **niveau A ou de niveau B** décrits ci-dessous.

Si vous refusez de présenter une réclamation pour préjudices et conséquences, même si vous y avez droit, allez directement à la page 13.



Veillez remplir les cercles qui vous concernent **UNIQUEMENT** si vous présentez une demande d'indemnité supplémentaire selon le processus de réclamation pour **préjudices et conséquences**.

Niveau A : À cause de l'agression sexuelle visée par la réclamation :

- (1) j'ai subi ou je subis encore des préjudices physiques ou psychologiques graves et persistants, comme un trouble mental modéré attesté dans la documentation médicale et nécessitant un traitement médical (que ce traitement ait été reçu ou non) ;
- (2) j'ai eu du mal à conserver mon emploi et j'ai été sous-employé ou jugé inapte au travail pendant plus d'un an, cumulativement ;
- (3) j'ai vécu au moins deux des situations suivantes (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :
 - a. tentative de suicide ;
 - b. abus chronique d'alcool ou de drogues ;
 - c. longues périodes d'itinérance ;
 - d. incarcération/emprisonnement.

Niveau B : À cause de l'agression sexuelle visée par la réclamation :

- (1) j'ai subi ou je subis encore des préjudices physiques ou psychologiques graves et persistants, comme un trouble mental grave attesté dans la documentation médicale et nécessitant l'hospitalisation ;
- (2) j'ai eu du mal à conserver mon emploi et j'ai été sous-employé ou jugé inapte au travail pendant plus de trois ans, cumulativement.

Si vous présentez une réclamation pour préjudices et conséquences, veuillez répondre uniquement aux questions qui vous concernent ci-dessous

Questions sur les réclamations pour préjudices et conséquences physiques ou psychologiques de niveau A(1)

23. Décrivez le préjudice physique ou psychologique grave et persistant que vous avez subi à cause des agressions sexuelles.

24. Si un professionnel de la santé vous a donné un diagnostic pour le problème physique ou psychologique décrit ci-dessus, veuillez expliquer ci-dessous ce que vous en comprenez.



25. Expliquez pourquoi les préjudices physiques ou psychologiques décrits ci-dessus ont été causés par les agressions sexuelles que vous avez subies.

26. Veuillez indiquer la durée des préjudices physiques ou psychologiques que vous avez subis à cause des agressions sexuelles.



Questions sur les réclamations pour préjudices et conséquences de niveau A(2) en rapport avec des problèmes d'emploi d'une durée de plus d'un an

27. Décrivez les difficultés que vous avez rencontrées pour conserver votre emploi ou pour occuper un poste correspondant à vos compétences. Veuillez indiquer toutes les périodes où vous avez eu du mal à conserver votre emploi. Pour chaque période, combien de jours, de semaines ou de mois d'emploi avez-vous manqués? Quand vous êtes-vous absenté du travail? Combien de temps de travail avez-vous manqué au total?

28. Expliquez pourquoi les problèmes d'emploi décrits ci-dessus ont été causés par les agressions sexuelles que vous avez subies.

29. Avez-vous perdu des revenus? Si oui, quel est le montant de ces revenus perdus? Pouvez-vous fournir les preuves de ces pertes, si vous en avez?



Questions concernant les préjudices et conséquences de niveau A(3) en rapport avec des événements particuliers

30. Décrivez vos tentatives de suicide, vos abus de drogues ou d'alcool et vos périodes prolongées d'itinérance ou d'incarcération.

31. Expliquez pourquoi les événements décrits ci-dessus ont été causés par les agressions sexuelles que vous avez subies.



Questions sur les réclamations pour préjudices et conséquences physiques ou psychologiques de niveau B(1)

32. Décrivez le préjudice physique ou psychologique grave et persistant que vous avez subi à cause des agressions sexuelles.

33. Si un professionnel de la santé vous a donné un diagnostic officiel pour le problème physique ou psychologique décrit ci-dessus, veuillez expliquer ci-dessous ce que vous en pensez.

34. Veuillez expliquer pourquoi les préjudices physiques ou psychologiques décrits ci-dessus ont été causés par les agressions sexuelles que vous avez subies.

35. Veuillez préciser la durée des préjudices physiques ou psychologiques que vous avez subis à cause des agressions sexuelles.



Questions sur les réclamations pour préjudices et conséquences de niveau B(2) en rapport avec des problèmes d'emploi d'une durée de plus de trois ans

Décrivez les difficultés que vous avez rencontrées pour conserver votre emploi ou pour occuper un poste correspondant à vos compétences. Veuillez indiquer toutes les périodes où vous avez eu du mal à conserver votre emploi. Pour chaque période, combien de jours, de semaines ou de mois d'emploi avez-vous manqués? Quand vous êtes-vous absenté du travail? Combien de temps de travail avez-vous manqué au total?

36. Expliquez pourquoi vos difficultés d'emploi ont été causées par les agressions sexuelles que vous avez subies.

37. Avez-vous perdu des revenus? Si oui combien? Et pouvez-vous fournir les preuves de ces pertes, si vous en avez?

Section 7 : Documents requis seulement dans les cas de réclamations pour préjudices et conséquences

Si vous présentez une réclamation pour **préjudice et conséquences**, vous devez joindre les documents suivants au **formulaire de réclamation** :

Si votre réclamation concerne des **préjudices et des conséquences** en rapport avec une blessure ou un problème physique ou psychologique de niveau A(1) ou de niveau B(1) :

- Vos documents médicaux provenant de n'importe quelle source (par exemple, votre fournisseur de soins de santé, comme votre médecin de famille, un psychologue, un travailleur social ou un autre professionnel de la santé) qui mentionnent ou décrivent les préjudices physiques ou psychologiques graves et persistants que vous avez subis à cause des agressions sexuelles commises par Ralph Rowe ;

Si votre réclamation concerne des **préjudices et des conséquences** en rapport avec votre emploi de niveau A(2) ou de niveau B(2) :

- Votre dossier d'études et d'emploi, y compris les dossiers scolaires et les relevés de notes, le relevé du Régime de pensions du Canada, les déclarations d'impôt sur le revenu, les dossiers d'assurance-emploi et les dossiers d'aide sociale ou d'aide communautaire, si vous en avez.

Si votre réclamation concerne des **préjudices et des conséquences** en rapport avec des événements particuliers de niveau A(3) :

- Tout document provenant de n'importe quelle source qui mentionne ou décrit des tentatives de suicide, la consommation de drogues ou d'alcool, des périodes d'itinérance ou d'incarcération (par exemple, les dossiers de médecins ou de psychologues, votre dossier de travail communautaire, votre casier judiciaire ou votre dossier d'incarcération).

S'il n'est pas possible d'obtenir ces documents, vous devez fournir une preuve écrite de vos démarches pour y avoir accès. Si vous n'êtes pas capable d'obtenir les documents médicaux demandés ci-dessus, vous devrez peut-être passer un examen médical indépendant (par un professionnel de la santé réglementé choisi par les avocats du groupe), à vos propres frais. Si vous avez du mal à obtenir l'un ou l'autre des documents énumérés ci-dessus, vous devez demander de l'aide aux avocats du groupe.



Page de signature

Vous devez faire attester votre signature ci-dessous par un commissaire, un parajuriste, un notaire, un avocat, un membre du conseil de bande, un chef élu ou héréditaire, un aîné, un professionnel de la santé réglementé ou un membre du clergé :

_____)	
Nom du témoin)	
_____)	
Statut du témoin)	_____
_____)	Signature du réclamant)
Date (jj/mm/aaaa))	_____
)	Nom de famille du réclamant

Un de vos parents ou vos deux parents peuvent présenter une réclamation supplémentaire d'un montant maximal de 5 000 \$. Vous n'êtes pas obligé de dire à vos parents que vous faites une réclamation. Mais si vous ne leur dites pas, ils ne pourront pas faire leur propre réclamation. Si vous annoncez à vos parents que vous faites une réclamation et que l'un de vos parents ou les deux parents veulent aussi en faire une, il faut remplir les sections suivantes.

Nom du parent ou des deux parents		
Coordonnées du parent ou des deux parents		
Numéro d'appartement		
Nom de la rue/Numéro		
_____	_____	
Ville	Code postal/Code ZIP	
Pays de résidence		
Veuillez indiquer ci-dessous un numéro de téléphone pour vous joindre.		
_____	_____	_____
Code du pays	Code régional	Numéro de téléphone
Veuillez indiquer ci-dessous une adresse courriel (si vous en avez une) pour vous joindre.		

<input type="radio"/> Remplissez ce cercle pour confirmer que vous étiez le parent du réclamant à l'époque où il a subi une agression commise par Ralph Rowe.		

Page de signature

Vous devez faire attester votre signature ci-dessous par un commissaire, un parajuriste, un notaire, un avocat, un membre du conseil de bande, un chef élu ou héréditaire, un aîné, un professionnel de la santé réglementé ou un membre du clergé :

_____)	
Nom du témoin)	
_____)	
Statut du témoin)	_____
_____)	Signature du parent ou des parents
Date (jj/mm/aaaa))	_____
)	Nom du parent ou des parents



Liste des documents joints

Veillez fournir une description de tous les documents que vous joignez à votre formulaire de réclamation et indiquer le nombre de pages de chacun d'entre eux. Vous trouverez à la page 12 du formulaire de réclamation des indications sur les documents facultatifs que vous pouvez joindre à votre réclamation.

Vous trouverez à la page 12 du formulaire de réclamation des indications sur les documents obligatoires que vous devez fournir avec votre réclamation pour préjudices et conséquences.

Description des documents	Nombre de pages

